



# l'inf'eau

numéro 3

## Sommaire

Décembre 2017

- Edito p2
- Actions Our p3-4
- Actions Attart p5
- Actions Haute-Sûre p6-7
- En bref p8





## Edito

Madame, Monsieur,  
Chers partenaires

Rassembler tous les acteurs concernés par l'eau d'un sous-bassin hydrographique (administrations, associations, scientifiques, pêcheurs, agriculteurs, industriels, offices du tourisme) pour mener à bien un programme pour viser à restaurer, protéger et valoriser la qualité des cours d'eau, de leurs abords et des ressources en eau d'une vallée, voilà une démarche qui n'est pas neuve sous la dénomination de Contrat de Rivière.

Le ministre wallon de la nature, René Collin, était présent il y a peu à Bastogne pour signer le protocole d'accord 2017-2019 pour le Contrat de Rivière Moselle, une nouvelle ASBL qui rassemble dix communes des provinces de Liège et de Luxembourg: Amel, Büllingen, Burg-Reuland, Saint-Vith, Fauvillers, Bastogne, Attert, Léglise, Martelange et Vaux-sur-Sûre. Les instances provinciales sont également partenaires du projet qui devrait mettre en place pas moins de 380 actions pour maintenir une eau et des cours d'eau de qualité (L'avenir, 2017).

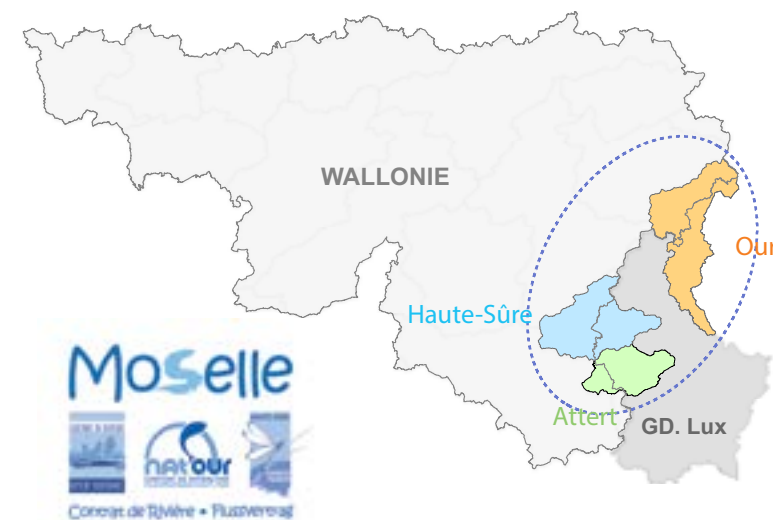
Parmi elles, citons notamment le projet classes d'eaux, la gestion d'invasive, le relevé d'obstacles, l'inventaire des points noirs ou encore l'opération Be Wapp.

C'est avec du nouveau vent, que je vous souhaite bonne lecture de la petite newsletter du contrat de rivière Moselle de ce mois de décembre.

Guy Petit  
Président du Contrat de Rivière Moselle

## Le Contrat de Rivière

Le Contrat de Rivière Moselle regroupe les anciens Contrats de Rivière Our, Attert et Haute-Sûre. Suite aux dispositions du Code de l'Eau, les trois outils existants ont dû être fusionnés au sein d'une structure unique liée au sous-bassin hydrographique wallon de la Moselle. Toutefois, vu la situation géographique et linguistique particulière de ce territoire, les différents acteurs ont souhaité maintenir un fonctionnement le plus local possible. Trois antennes locales ont donc été conservées au niveau de l'Our, de l'Attert et de la Haute-Sûre. Ce sont les Parcs naturels locaux, à l'origine des trois anciens CR, qui sont chargés de l'animation locale tandis que l'ASBL Contrat de Rivière Moselle joue un rôle administratif et centralisateur. Dix communes sont actuellement concernées (Burg-Reuland, Amel, Saint-Vith, Bullange, Bastogne, Vaux-sur-Sûre, Léglise, Fauvillers, Martelange et Attert).



## Contacts

### VOG Flussvertrag Mosel - Contrat de Rivière Moselle

Firmennr /N° entreprise:  
0652 991 825  
Verwaltungssitz /Adresse courrier  
Rue de Botrange 131,  
B-4950 Waimes  
Geschäftssitz/ Siège social:  
Von-Orley-Straße, 24  
B-4790 Burg-Reuland  
Tel.: +32 80 44 03 95  
Mail: crmoselle@gmail.com

### Antenne locale Our

M. Maxim Philipps  
Rue de Botrange 131,  
B-4950 Waimes  
Tel.: +32 80 44 03 95  
Mail: crmoselle@gmail.com



### Antenne locale Attert

Mme Elisabeth Tonglet  
Voie de la Liberté 107  
B - 6717 Attert  
Tel. : +32 63 22 78 55  
Mail : elisabeth.tonglet@attert.be



### Antenne locale Haute-Sûre

M. Nicolas Mayon  
Chemin du moulin 2  
B - 6630 Martelange  
Tel. : +32 63 45 74 77  
Mail : nicolas@parcnaturel.be



## E-Befischung

E wie bitte ? Ja richtig gelesen, E-Befischung oder auch Elektrofischerei. Strom und Wasser, Moment mal!

E-befischung, ist eine wissenschaftliche Fischfangmethode, die nicht für faule Angler gedacht ist, sondern eine geregelte und mit Auflagen verbundene nicht tödliche Fischfangmethode. Bei unsachgemäßer Anwendung führt diese Methode jedoch zum Schaden der Fische. Somit ist diese nur den Beamten Fischereibehörde und geschultem Personal vorbehalten.

Eine E-Befischung wurde am Donnerstag den 2. November auf der Ulf, oberhalb von Burg Reuland, zwecks Fischbestandserhebung, in Zusammenarbeit mit der Fischereibehörde durchgeführt.

Ergebnis, die Ulf umfasst auch 2017 geschützte Fischarten, darunter auch den besonders geschützten Grundfisch, die Groppe (Cottus gobio).

Abb.1: Groppe (Cottus gobio) (wikipedia, 2017).



## Wie funktioniert eine E-Befischung?

### Prinzip

Die Stromquelle (Generator) ist verlängert und der Minuspol ist dauerhaft im Wasser (ein geflochtenes Metallband). Der Pluspol stellt ein metallener Kescher dar, der über einen Plastikstab ins Wasser gehalten wird. An diesem befindet sich eine Sicherheitsschaltung.

Sobald der Generator eingeschaltet ist, das Metallband und der Kescher ins Wasser gehalten wird, kann der Strom bei Betätigung des Schalters fließen. Die Fische die sich innerhalb des Wirkungsradius befinden, richten sich mit dem Kopf aus und schwimmen dem Operator entgegen. Dieser muss den kurz geschockten Fisch, nur mittels des Keschers einsammeln. Nach ein paar Sekunden ist dieser, nämlich wieder quicklebendig.

Abb.2: E-Befischung. (Schaarschmidt et al., 2012).



Je nach Gewässerbreite und -Tiefe, wird ein mobiles oder stationäres E-Fischgerät verwendet. Für kleine Gewässer reicht das handliche batteriebetriebene Elektrofischgerät aus.

### Vorgehensweise

Zu aller erst, wird der Gewässerabschnitt den es zu befischen gilt, an Hand eines Maßbandes vermessen. In der Regel, eine Strecke von 100m.

Der führende Operator fischt die einzelnen Fische gefolgt von einem Zweiten. Dieser Operator sammelt die Fische in einem großen mit Wasser gefüllten Eimer. Nach dem ersten Durchlauf, wird der Abschnitt ein zweites Mal befischt. Warum ? Ein Teil der Fische schwimmt am Operator vorbei. Es handelt sich also um eine Teilerfassung der im Gewässer befindlichen Arten. Ein Messfehler der nicht erfassen Arten errechnet sich aus beiden Durchgängen. Nach der Befischung werden die einzelnen Arten bestimmt, vermessen und gewogen, bevor sie wieder ausgesetzt werden.





## Sinn und Zweck

Die E-Befischung kann verschiedene Zwecke verfolgen. Hierzu zählen zum Beispiel, Bestandsregulierung und -erhebung, Beweissicherung, Forschungszwecken, Laichfischfänge, Bergung von Fischen vor Bauarbeiten am Gewässer, Überprüfung des Erfolges der Wiederherstellung der Durchgängigkeit von Gewässern,... (Schaarschmidt et al., 2012).

Abb. 8: E-Befischung in der Ulf (Flussvertrag Mosel).



## Geschützte Fischarten ?

Ergebnis der E-Befischung, die Ulf umfasst auch noch 2017 geschützte Fischarten, darunter auch den besonders geschützten Grundfisch, die Groppe (*Cottus gobio*). Diese Fischart, kann keine Hindernisse überwinden, da ihre Schwimmblase zurückgebildet ist. Sie lebt ausschließlich auf dem Gewässergrund. Durch die zunehmende Gewässerverbauung, ist diese Art zwangsläufig gefährdet, da sie nicht in der Lage ist, selbst kleinste Hindernisse zu überwinden. Es handelt um eine Natura 2000 geschützte Art. Ein strukturreicher Gewässerrand (ausreichende Strömung und Substrateintrag) und vor allem ein sauberes Gewässer sowie einen sauberen Gewässergrund (keine Verschlammung & chemisch einwandfreies Gewässer) sind für das Überleben der Groppe notwendig. Sind diese Bedingungen gegeben kann sie ein Alter von 10 Jahren erreichen (Maison de la pêche, 2017; Ovidio et al., 2007; Région Wallonne, 2017).

Eine Bestandsaufnahme konnte klären, dass oberhalb des kartierten Hindernisses, flussaufwärts, eine Gropfenpopulation angesiedelt ist. Diese ist jedoch räumlich durch das besagte Hindernis, von den Gropfenpopulationen flussabwärts getrennt.

Langfristig ist durch Inzucht eine Schwächung der vorhandenen Gropfenpopulation oberhalb des Hindernisses nicht auszuschließen. Eine Beseitigung des Hindernisses ist somit für die gesamten beheimateten Fischarten unterhalb des Hindernisses förderlich, da derzeit nur eine Migration bei Hochwasserstand der Ulf, möglich ist.

## Literaturverzeichnis

Maison de la pêche : [http://www.maisondelapeche.be/Fr/Fiche-poisson---Le-chabot\\_83\\_1.html](http://www.maisondelapeche.be/Fr/Fiche-poisson---Le-chabot_83_1.html)

Michaël OVIDIO et al., 2007. Élaboration de recommandations pratiques pour la préservation- restauration d'éléments de l'habitat hydraulique du chabot dans les cours d'eau non navigables de Wallonie. Convention d'études avec l'Université de Liège - Rapport final 2007. Unité de Biologie du Comportement de l'Université de Liège.

Région Wallonne, 2017: <http://biodiversite.wallonie.be/fr/cottus-gobio-s-l.html?IDD=50334013&highlighttext=chabot+%&IDC=524>

Schaarschmidt et al., 2012. Leitfaden zur Anwendung des fBS-Verfahrens für die WRRL-konforme Fließgewässerbewertung anhand der Fischfauna in Mecklenburg-Vorpommern. Landesamt für Umwelt, Naturschutz und Geologie Mecklenburg - Vorpommern (LUNG) [https://www.lung.mv-regierung.de/.../12\\_09167\\_fbs\\_leitfaden\\_mv\\_neu\\_0102.pdf](https://www.lung.mv-regierung.de/.../12_09167_fbs_leitfaden_mv_neu_0102.pdf)

Wikipedia, 2017. Die Groppe : <https://de.wikipedia.org/wiki/Groppe>

Wirz und Gründler, 2014. Vielfalt im Wasser Groppe, Fisch des Jahres 2014 : [http://www.fischereiberatung.ch/news/Fisch\\_des\\_Jahres\\_2014\\_Flyer.pdf](http://www.fischereiberatung.ch/news/Fisch_des_Jahres_2014_Flyer.pdf)

## Un abri pour le Cincle plongeur, le gardien de nos ruisseaux.

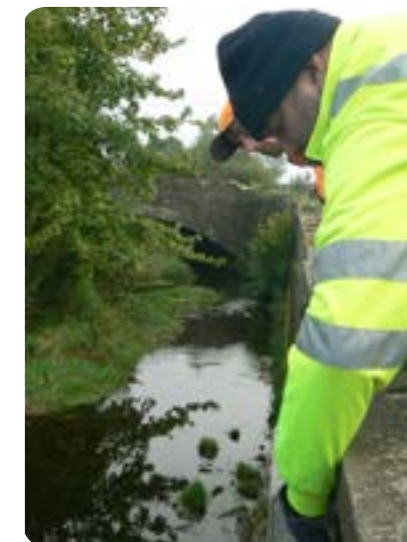
De loin, le Cincle plongeur (*Cinclus cinclus*) ressemble à un merle. Sa taille, sa silhouette trapue et son plumage foncé rappellent fortement ce passereau. On l'appelle d'ailleurs Merle d'eau. A y regarder de plus près, l'oiseau diffère nettement de son cousin. Le plumage de son dos varie du brun chocolat foncé au gris ardoisé sombre alors que son ventre tire vers le roussâtre. Il a une queue très courte. Mais le plus remarquable est « son bavoir » blanc qui s'étend de sa gorge à sa poitrine.

Véritable boule d'énergie, il est souvent animé de soubresauts et effectue de rapides courbettes.

La vie du Cincle plongeur est étroitement liée aux cours d'eau rapides ou torrentueux peu profonds. Il est capable de plonger, de nager et de marcher sous l'eau à la recherche de nourriture, essentiellement des larves aquatiques. Il est présent chez nous toute l'année, même en hiver.



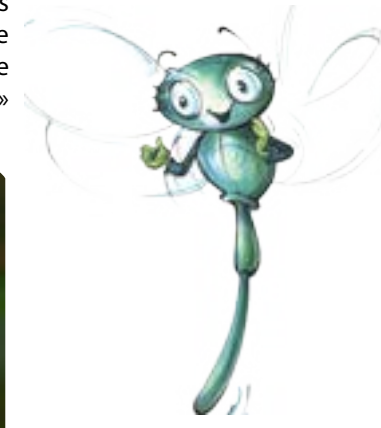
Le cincle niche à proximité directe des cours d'eau. Malheureusement, l'aménagement des cours d'eau, les travaux de consolidation des berges et les techniques de construction modernes de ponts et autres ouvrages d'art n'offrent que peu d'emplacements de nidification.



Afin de lui donner un coup de pouce, l'antenne locale Attert du Contrat de rivière Moselle et le Parc naturel de la Vallée de l'Attert ont installé deux nichoirs, l'un à Grendel, l'autre à Attert. Un 3e sera posé à Schadeck. Ces nichoirs ont été placés juste au-dessus de l'eau afin que, en cas de danger, le cincle puisse se sauver en se jetant dans l'eau. Ils sont bien sûr hors de portée des eaux même en cas de crue.

Chaque année, en automne, l'antenne locale, assistée par les ouvriers communaux attertois, vérifie les nichoirs. Une grosse boule constituée de mousse et de brindilles atteste de la nidification d'un cincle. Parfois, un deuxième nid est érigé sur le nichoir. En effet, le cincle peut construire un nid dans le nichoir pour la première couvée et un nid hors nichoir pour la seconde. Signe d'une saison favorable à la reproduction. Les nichoirs sont soigneusement nettoyés afin d'éliminer les parasites qui se reproduisent et hivernent dans les nids.

Cet oiseau fragile et hyperspécialisé constitue un joyau indispensable pour l'agrément de nos cours d'eau et apparaît comme un bioindicateur de l'existence d'une faune aquatique intacte. Réjouissons-nous de le voir encore virevolter de pierre en pierre dans le lit de nos cours d'eau.





# ACTIONS - Antenne Haute-Sûre

## Action Salamandre - quand les citoyens se mettent en mouvement



En automne 2016, un Martelangeois s'émeut de la quantité de salamandres écrasées devant chez lui, rue de la tannerie. Il prend contact avec le Parc naturel Haute-Sûre Forêt d'Anlier et le Cercle des Naturalistes de Belgique (CNB) pour signaler cette zone sensible. Tous ensemble, ils décident alors d'agir et d'impliquer des citoyens dans ce projet.

Des panneaux ont été réalisés par les jeunes des CNB de Bastogne, dans le cadre du Contrat Rivière Moselle. Les enfants invitent les automobilistes à lever le pied en période de migration : en septembre-octobre et février-mars. Au-delà de 30km/h, les amphibiens qui ont la chance de passer entre les roues des véhicules se font happer sous l'habitacle par le mouvement d'air, occasionnant un choc fatal. Ces panneaux seront placés aux zones sensibles identifiées lors des périodes de migration et retirés ensuite.



Ouvrez l'œil car ces jolis amphibiens sortent de nuit, par temps de pluie, et malgré leur couleurs vives, en cette saison ils passent parfaitement inaperçus sur le bitume au milieu des feuilles mortes.

Cette population de salamandre va faire l'objet d'un suivi. Des bénévoles vont 4 fois par an sortir de nuit pour les compter, les photographier et les mesurer. Pourquoi ce suivi ? Un champignon venu d'Asie a éradiqué la quasi-totalité de l'espèce aux Pays-Bas sur quelques années. Ce champignon tend à s'étendre vers la Belgique et l'Allemagne. Il est important de connaître l'état actuel de nos populations pour agir.

**Une recommandation pour la préserver ?** Les déplacements humains en forêt font partie des hypothèses de propagation. Nous recommandons de sécher les chaussures (ou d'en changer) lorsqu'on passe d'un massif à l'autre.

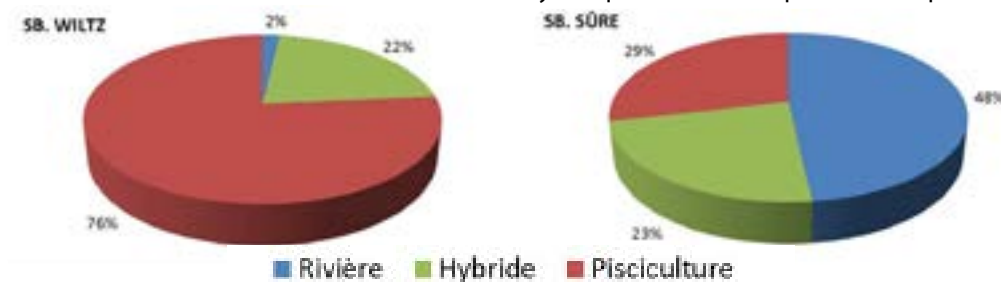
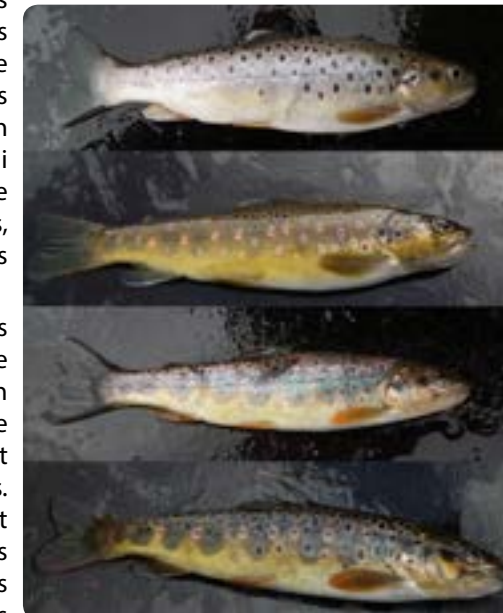


**Envie d'en savoir plus ou de vous impliquer concrètement ?** Rendez-vous le vendredi 2 février à 20h au Parc naturel Haute-Sûre Forêt d'Anlier (2 chemin du moulin, 2<sup>e</sup> étage) pour une conférence gratuite intitulée « les reptiles et amphibiens de notre région : un déclin généralisé ». Elle sera donnée par Thierry Kinet responsable du groupe de travail "Raienne" (Natagora), groupe chargé des enquêtes amphibiens et reptiles en région wallonne.

## Quatre années pour mieux connaître les truites de la Haute-Sûre

Chaque année, des centaines de milliers de truites d'élevage sont déversées dans les cours d'eau de Wallonie pour la pêche de loisir ou dans le cadre d'opérations dites « de repeuplement ». Pourtant, de plus en plus de travaux soulignent aujourd'hui l'impact négatif de telles pratiques. Même s'ils sont morphologiquement semblables, les poissons d'élevage sont très différents génétiquement des individus sauvages.

Dans ce cadre du projet MigraSûre (Fonds Européen pour la Pêche), un atlas génétique détaillé des populations de truites du bassin de la Sûre a été constitué. Impossible de résumer ici la totalité de l'étude génétique tant les résultats sont nombreux et intéressants. Notons toutefois que l'introggression est globalement importante : les poissons natifs ne constituent que 39% des truites étudiées (plus de 1600 !). Il existe toutefois des différences entre cours d'eau. Certaines populations apparaissent encore préservées tandis que d'autres sont complètement hybridées. Par exemple, la Wiltz et ses affluents n'abritent pour ainsi dire plus de poissons sauvages alors que quelques populations natives subsistent dans le bassin de la Sûre. Ce sont ces derniers noyaux qu'il convient de préserver en priorité.



Mais ce n'est pas tout : sur base de ce diagnostic, une série d'interventions ont été programmées pour rétablir la libre circulation piscicole et l'accès aux zones de frai. Les obstacles à lever ont été choisis de manière à ce que leur aménagement ait un impact positif pour les truites natives sans constituer un risque génétique. Au total, 6 aménagements ont été réalisés (budget total de 165.000 €), reconnectant près de 80 km de cours d'eau. Ainsi, en plus de s'inscrire dans les avancées récentes faites par la communauté scientifique en matière de conservation de la biodiversité, le projet a également contribué à l'atteinte du « bon état écologique » des cours d'eau exigé par la Directive Cadre européenne sur l'Eau.



Pour en savoir plus, téléchargez le rapport final de ce vaste projet en scannant le QR code !





# En bref...

## Cérémonie de signature du programme d'actions 2017-2019

